



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

heure d'été et heure d'hiver

Question écrite n° 31668

Texte de la question

M. Hervé de Charette appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur le problème posé par le passage annuel de l'heure d'hiver à l'heure d'été. Le système actuel est source d'un certain nombre d'inconvénients pour nos concitoyens, compte tenu de ses effets sur le rythme biologique, avec des incidences sur les conditions de travail et de sommeil. Au regard des perturbations qu'il génère, des études scientifiques qui ont été réalisées sur le sujet et des dispositions adoptées par nos partenaires européens, il apparaît utile de s'interroger sur l'opportunité du maintien de ce double changement annuel d'heure en décalage avec notre fuseau géographique. C'est pourquoi, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

L'opinion publique française est partagée sur la question de l'heure d'été. Les différentes enquêtes d'opinion réalisées ont montré que toutefois les changements répétitifs d'horaires liés à l'application de l'heure d'été seraient plus à l'origine de la gêne ressentie par une certaine partie de la population que l'ampleur du décalage par rapport au temps universel coordonné. C'est la raison pour laquelle le précédent Gouvernement avait souhaité le retour à une heure fixe toute l'année à l'expiration de la directive européenne régissant le régime de l'heure d'été pour les années 1994 à 1997. Aussi, lors des discussions européennes relatives au régime applicable à compter de 1998, les autorités françaises ont-elles défendu la position selon laquelle les Etats membres de l'Union européenne devraient avoir la possibilité d'appliquer ou non les changements d'horaires. Cette position n'a pas été partagée par les autres Etats membres de l'Union européenne. En conséquence, le régime de changement d'horaires a été reconduit pour les années 1998 à 2001. Le Gouvernement demeure bien sûr très attentif à l'évolution de ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Hervé de Charette](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31668

Rubrique : Heure légale

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 1999, page 3753

Réponse publiée le : 26 juillet 1999, page 4592